Image not found or type unknown

Réglement sur délimitation physique de la cave

Par **claurentc**, le **18/09/2011** à **13:41**

Bonjour,

Je viens de louer un appartement disposant d'une cave. Celle-ci n'est séparée des autres que par des planches de bois. C'est également ce qui constitue la porte de la dite cave (avec une vague serrure à l'ancienne, juste un pêne).
Existe t il un règlement officiel qui gère celà ou est ce du domaine de la copropriété ?
Merci d'avance pour vos réponses.

Par **mimi493**, le **18/09/2011** à **13:44**

Non, c'est du ressort de la copro

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés